

Le mot de l'asso

2020 - 2021, retour sur deux années à oublier !

Après quelques années difficiles, l'année 2019 se voulait une année de transition pour relancer l'association, tant du point de vue nombre d'adhérents, que du renouvellement et rajeunissement du Conseil d'Administration. Cela ne s'est malheureusement pas concrétisé.

Et quelques mois plus tard, la COVID a mis à mal toute la société.

Bien que la crise sanitaire s'annonçait en ce début d'année 2020, nous avons néanmoins eu la chance de pouvoir tenir le 28 février notre Assemblée Générale 2019 à la Maison Creilloise des Associations. Ensuite, le confinement a paralysé les activités, et pas la peine de s'étendre, entre confinement, déconfinement, couvre-feu, pass sanitaire, la vie n'a toujours pas repris son cours d'avant.

La vie administrative, c'est à dire les réunions du Conseil d'Administration, et de la Commission Histoire en particulier, n'ont pu se tenir, au vu des contraintes sanitaires et des risques de contagion à éviter, en l'absence de vaccin à l'époque. Les mails ne remplaçant pas les rencontres physiques, pas la peine de cacher que la motivation des administrateurs a été mise à mal par cette situation. Du coup, pour 2020, seule une réunion s'est tenue dans le jardin du président en septembre. Aucune ne s'est tenue jusque cet automne 2020. Aucun Cahier n'est paru, faute d'articles disponibles. Pire peut-être, aucune *Lettre* ou *Brève de l'AMOI* n'a été rédigée pendant plus d'un an et demi. Pour autant, aucun adhérent n'en a fait la remarque ou demandé ce qu'il retournerait de l'adhésion 2021 ! Donc que peut, que doit faire un Conseil d'Administration qui n'a pas de réaction de ses adhérents ??

Bien entendu, les sorties proposées et votées lors de la dernière AG n'ont pu se tenir et seront reportées lorsque la situation sanitaire le permettra, pour autant que les entreprises y consentent toujours.

L'AMOI a cependant répondu présente aux quelques évènements de cette année 2020 pour lesquels nous avons été sollicité :

- fête de associations de Montataire le 05 septembre
- forum des associations à Villers Saint Paul le 05 septembre également
- Journée Européenne du Patrimoine au château de Montataire le 19 et 20 septembre.

L'année 2021 n'a guère été plus active, avec seulement :

- fête de associations de Villers Saint Paul le 19 juin
- fête de associations de Montataire le 04 septembre
- Salon du livre Creil 20 21 novembre.

Par contre, les représentations dans les instances communautaires n'ont pas cessé :

- Conseil Creillois de la Vie Associative, représentant Daniel Leclerc et/ou Monique Besse
- Comité Directeur de l'Office de Tourisme de l'Agglomération Creil Sud Oise, représentant Daniel Leclerc
- Conseil de Développement de l'ACSO, représentant Guy Lebret.

Et on peut ajouter l'AG des Amis du Maitron, en 2021, représentant Monique Besse et Guy Lebret.

Notons également que l'AMOI a été sollicitée par l'ACSO pour participer à une rencontre visite de l'ancien lycée de Gournay le 15 juin. C'est ainsi que 6 ou 7 adhérents, anciens professeurs ou élèves, étaient présents pour cette visite. L'ACSO souhaitant réaliser une brochure sur le lycée (histoire, témoignages, mais aussi tags et avenir du site), certains membres contribuent à ce projet. Malheureusement, cet ouvrage ne peut convenir dans le cadre des Publications de l'AMOI, vu l'élargissement à des thèmes non historiques.

Pour terminer cet état des lieux, il faut aussi particulièrement mentionner la réalisation de l'exposition « Bassin de pierre, bassin de vies », réalisée par la Maison de la Pierre, soutenue par la communauté de communes ACSO, les 11 villes de celle-ci, et l'implication de nombreux passionnés, dont quelques adhérents de l'AMOI : Evelyne Boufflet et Claude, pour la MP et Histoires de vies de Saint-Maximin, Marie-Astrid Bernet pour le Château de Montataire, Alain Binet pour Nogent Sur Oise et Daniel Leclerc pour l'histoire ferroviaire. Plusieurs membres du CA ont d'ailleurs participé au vernissage le 06 octobre.

On le voit donc, même si la situation est difficile, ce n'est pas le moment de baisser les bras ! Les liens avec les structures communautaires sont concrètes et contribuent à la visibilité de l'association. Espérant que la crise sanitaire soit désormais derrière nous, même si certaines contraintes perdureront probablement, le Conseil d'Administration compte sur vous pour la survie de l'AMOI.

Bien que n'ayant pas organisé l'Assemblée Générale clôturant l'exercice 2020, malgré les dérogations accordées pour la tenue de celle-ci, le CA vous espère nombreux à la prochaine AG, qui se tiendra le vendredi 25 février 2022 (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette date). Les informations relatives à cette AG vous parviendront prochainement.

En fin 2021, avec un vaccin permettant une reprise des activités (moyennant quelques contraintes et précautions), le Conseil d'Administration a pu se réunir en octobre et novembre. Une Commission Histoire s'est également tenu le jeudi 02 décembre ; le Cahier 34 est donc envisagé pour juin 2022 !

Pour terminer cette longue Lettre, rappelons que nous envisagions de fêter le 20ème anniversaire de l'AMOI en 2020. La situation sanitaire étant ce qu'elle est, il est malheureusement réaliste d'attendre le 25ème, plutôt que d'imaginer un 22ème ou 23ème, moins marquant !

Le Conseil d'Administration

Mot du président

Pour clore cette Lettre, le conseil d'administration ne peut passer sous silence un clash qui a eu lieu en septembre. Sans rentrer dans les détails, j'ai envoyé un mail qui a été très mal perçu par la secrétaire Evelyne. Elle a donc décidé de démissionner de son poste et de quitter le CA. Dans la foulée, un autre sujet a amené Éliane à quitter le CA ; j'en avais alors décidé de même. Néanmoins, pour ne pas être le fossoyeur de l'association, je suis revenu sur ma démission et j'assumerai mes fonctions jusqu'à l'Assemblée Générale 2022. Pour autant, assumant totalement mes propos et prêt à les réitérer au besoin, je souhaiterais être remplacé l'an prochain, afin d'éviter un nouveau quiproquo.

Dans un premier temps, cela a donc forcé le CA à une réorganisation de la répartition des tâches, notre secrétaire assurait à elle seule la plus grosse part de travail de l'association ! Tout le CA s'associe à moi pour regretter la démission d'Evelyne et la remercier pour le travail effectué et de sa disponibilité durant ces 20 ans.

Dans un second temps, lors de l'Assemblée Générale 2022 donc, il y aura lieu de renforcer le Conseil d'Administration par de nouveaux membres et voir une nouvelle répartition des tâches dans la foulée. Etant à la source de ces démissions, je m'en excuse à nouveau mais j'assume totalement mes propos.

Daniel LECLERC

Les nouvelles coordonnées

Pour tout contact, courrier, adhésion, abonnement, inscription ou renseignement :

Secrétariat de l'AMOI,

Médiathèque Jean-Pierre BESSE

346 avenue Léonard De Vinci - 60100 CREIL

Tél: 03 44 28 06 28 (Monique Besse) – **courriel :** amoi.bassincreillois@gmail.com

[Nouvelle adresse du site de l'AMOI - http://amoi60.com/](http://amoi60.com/)